



PONT-À-MARCO

FLASH

INFOS MUNICIPALES NOVEMBRE 2021



TOUS LES ÉVÉNEMENTS SONT SUCCÉPTIBLES D'ÊTRE ANNULÉS OU MODIFIÉS EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DES CONDITIONS SANITAIRES.

FÊTE DE LA ST NICOLAS

Le samedi 4 décembre 2021 à 16h le traditionnel goûter de la St Nicolas aura lieu dans le restaurant du collège F Dolto pour les enfants de maternelle et primaire du groupe scolaire Philippe-Laurent Roland. Les enfants non scolarisés à Pont-à-Marcq peuvent s'inscrire en mairie. Le pass sanitaire sera exigé et le port du masque obligatoire.

COLLECTE DE JOUETS

Le samedi 11 décembre 2021 de 9h à 13h dans le hall de la mairie, une équipe de bénévoles récupérera les jouets au profit des « restos du cœur ». L'an dernier cette opération a été un vrai succès, merci, à nouveau, de vider vos placards au profit de cette bonne cause.

MARCHÉ DE NOËL

Les 4 et 5 décembre 2021, le marché de Noël aura lieu au sein de l'espace Jean-Claude Casadesus. Plus de 40 exposants vous proposeront des produits divers et variés pour préparer les fêtes de fin d'année. Pendant la durée du marché, les enfants pourront faire des tours de manège gratuits. Le pass sanitaire sera exigé et le port du masque obligatoire.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

La société Noréade a entrepris des travaux de redimensionnement du réseau d'assainissement dans les rues du Maréchal Leclerc, François Mitterrand et de la planque et jusqu'à fin de l'année. Les riverains sont informés des conditions de circulation et de stationnement au fil de l'avancée des travaux.

BENNE À SAPINS

Du 7 au 21 janvier 2022 une benne destinée à récupérer les sapins sera installée près du conteneur à verres devant le presbytère.

ABONNEMENT AU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

À partir du 1^{er} janvier 2022, la distribution de l'eau et l'assainissement seront assurés par Noréade. Courant décembre un dernier relevé sera effectué par la société SUEZ (actuel fournisseur) et une facture de solde vous sera transmise pour clôturer avec ce fournisseur.

SENIORS REPAS DES AINÉS – COLIS DES AINÉS

Cette année, nos aînés ont encore le choix entre un repas festif qui aura lieu le dimanche 19 décembre 2021 ou le traditionnel colis qui sera distribué le lundi 20 décembre 2021.



VŒUX DU MAIRE

La cérémonie de présentation des vœux du maire aura lieu le **vendredi 21 janvier 2022 dès 19h** à l'espace CASADESUS.



MÉDIATHÈQUE

Depuis le 18 octobre la médiathèque est ouverte. Vous pouvez emprunter plus de 7 000 références. Les horaires d'ouverture ont été élargis et désormais, vous pouvez les consulter sur le site de la ville ou directement à la médiathèque municipale Louis BAUDRY.



INFORMATIONS MUNICIPALES

En plus de ce **flash régulier**, la ville met à votre disposition 3 autres moyens d'information :

- La page Facebook
- Le site internet
- Ma Mairie en Poche (MMEP) : application gratuite à télécharger sur votre téléphone via google play ou apple store.



COURSES CYCLISTES 2022

PARIS ROUBAIX

La course mythique passera dans notre commune le **dimanche 16 avril 2022**.

TOUR DE FRANCE

Le tour de France traversera les Hauts de France du **4 au 6 juillet 2022**. Une journée de repos à Lille est prévue le 4 juillet puis les étapes Dunkerque - Calais le 5 juillet et Lille - Arenberg le 6 juillet.





COMMERCE

FLEURISTE

Suite à la fermeture du « Bouquet Marcquois » parking de la Marque, une fleuriste ambulante « le Bouquet Baladeur », originaire d'Ennevelin s'installera **chaque samedi de 15h à 19h** sur le parking de la Marque. Elle proposera des fleurs coupées, des plantes vertes, des fleurs séchées et autres compositions sur commande.

NOUVEAU POISSONNIER

La poissonnerie ambulante Grand Large succède à la Pêche Boulonnaise. Elle sera présente **tous les mardis après-midi de 15h à 19h** sur le parking de la Marque. Vous pourrez acheter du poisson frais, fumé, des crustacés, coquillages, et même des plats préparés.



GROUPE SCOLAIRE

Le vendredi 10 décembre, à l'occasion du vingtième anniversaire du groupe scolaire PL ROLAND, un repas festif sera servi et des animations rythmeront cette journée.

Le jeudi 16 décembre, un spectacle de Noël sera offert par la municipalité, il s'agit de la pièce de théâtre : **le Père Noël est enrhumé.**



MARQUAGE SOL

Dans le cadre de la sécurisation routière, la rénovation des éléments les plus importants de notre dispositif de marquage au sol type passages piétons, ligne continue a démarré et va se poursuivre au fil des dégradations. La résine utilisée constitue un excellent anti-dérapant et offre une bonne résistance à l'usure.

Quatre panneaux de signalisation à LED et alimentation solaire vont être installés pour sécuriser l'approche de 2 passages piétons au niveau du carrefour Germain Delhaye - rue Nationale.

Ces aménagements ont fait l'objet de subventions du Département du Nord.



FEUX MICRO-RÉGULÉS

Une étude est en cours pour installer des feux micro-régulés à certains carrefours de notre commune dans le but de limiter la vitesse de circulation pour améliorer la sécurité de tous.



BARRIÈRES DE SÉCURITÉ

Les services municipaux ont installé des barrières destinées à limiter le passage du tunnel rue de la Planque aux piétons et aux deux roues non motorisées. **Le passage est interdit aux deux roues motorisées.**

PÉVÈLE CAREMBAULT



DÉCHETS VERTS

Attention le dernier ramassage des déchets verts aura lieu **le mardi 30 novembre 2021** pour reprendre au printemps.

DÉCHETTERIE

Pour rappel : à partir du 1^{er} janvier 2022, et pour les particuliers du territoire Pévèle Carembault, un pass'déchetterie sera obligatoire

pour accéder aux déchetteries de Genech, Orchies et Thumeries.

Vous pouvez en faire la demande par mail en vous munissant d'un justificatif de domicile sur l'adresse suivante :

pevelecarembault.ecocito.com ou par courrier en remplissant un coupon que vous pouvez récupérer à l'accueil de la mairie.



RÈGLEMENT DE VOIRIE

TROTTOIRS ET CANIVEAUX COLLECTE DES ORDURES DÉJECTIONS CANINES

Un nouvel arrêté municipal du **27 septembre 2021** vient compléter le règlement de voirie municipale et est consultable sur le site de la ville. Celui-ci précise les responsabilités des riverains ainsi que celles des propriétaires de chiens. Les contrevenants sont susceptibles d'être verbalisés en catégorie 2 à 35€.

Par contre, pour le stationnement sur passage piétons ou trottoir la contravention sera de classe 4 à 135€.



EXPRESSION DES GROUPES



Après une période plus favorable, soyons à nouveau très vigilants au respect des mesures sanitaires ! Néanmoins nous avons programmé le marché de Noël et la cérémonie des vœux. De nombreux projets de notre programme sont en cours ou budgétés pour 2022.